



RISQUES NATURELS

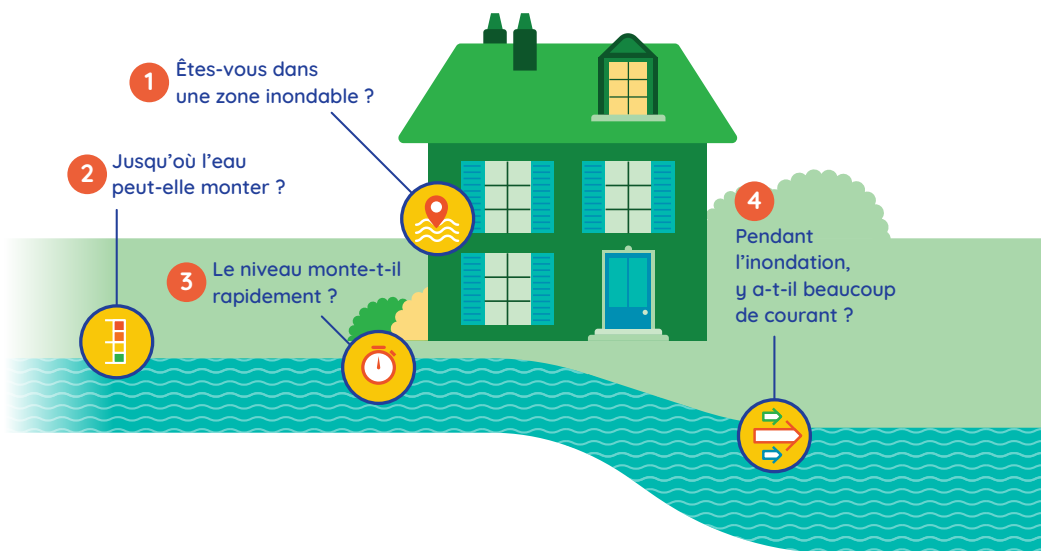
LES GESTES QUI SAUVENT QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une inondation

1

Renseignez-vous

Auprès de votre mairie pour connaître l'historique de votre région



► L'inondation (débordement ou remontée de nappe, crue torrentielle, ruissellement et submersion marine) est un **débordement d'eau** qui submerge les espaces environnants le plus souvent **suite à des précipitations.**

► **La quasi-totalité des communes françaises** ont été touchées à des degrés divers par cet aléa.

De manière générale sur des sites internet dédiés



GÉORISQUES



www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi



REPÈRES DE CRUES



www.reperesdecru.es.developpement-durable.gouv.fr



Complétez votre Plan familial de Mise en sécurité



Document sur le site du ministère de l'Intérieur

www.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille



ASSURANCE PRÉVENTION

Les assureurs se mobilisent

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021



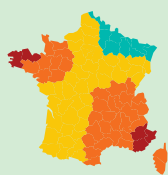
RISQUES NATURELS Que faire en cas d'inondation ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une inondation

2

Soyez attentif aux informations
de vigilance et d'alerte

Informations de vigilance



La carte **Vigilance Météo**
de Météo-France décrit les dangers
des conditions météorologiques
des prochaines 24 heures.

vigilance.meteofrance.fr



VIGICRUES

Le site **Vigicrues** surveille les
principaux cours d'eau sur le
territoire français et prévoit
d'éventuelles inondations.

www.vigicrues.gouv.fr



Informations d'alerte



EN CAS D'INONDATION, L'ALERTE PEUT ÊTRE
TRANSMISE PAR DIFFÉRENTS CANAUX :



Les radios locales, via la radio ou
leurs applications mobiles



Les sirènes du Réseau National
d'Alerte (connues pour retentir tous
les premiers mercredis du mois)



Les SMS (automates d'appel
ou « cell broadcast », services
d'assurance)



Le compte Twitter dédié du Ministère
de l'Intérieur **@Beauvau_Alerte**
et celui de votre Préfecture

ASSURANCE
PRÉVENTION

Les assureurs se mobilisent

WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021
en partenariat avec





RISQUES NATURELS Que faire en cas d'inondation ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une inondation

3

Aménagez une zone de refuge si votre habitation est exposée à des crues rapides ou torrentielles

- 1 Pour les habitations de plain-pied : aménagement de la zone dans les combles, un grenier, au-dessus d'un garage.

- 3 Installer cette zone de refuge au-dessus du niveau de la plus haute crue constatée (information disponible auprès de la mairie ou dans le Plan de Prévention du Risque Inondation).

- 4 Pour le reste de la maison : prévoir des éléments pour surélever les meubles ainsi que des sacs de sable ou des batardeaux pour limiter l'intrusion d'eau.



Les règles à respecter



- 2 Prévoir une fenêtre ou une trappe dans le toit pour permettre une évacuation.

Les objets essentiels à prévoir dans votre zone de refuge



gouvernement.fr/risques/preparer-son-kit-d-urgence



Kit d'urgence avec eau, trousse médicale, double des clés de la maison et de la voiture, nourriture... Guide de préparation sur le lien



Une radio avec des piles de rechange : écoutez Radio France, France Info, France Bleu...



Tissu de couleur vive ou lampe de poche : pour signaler votre présence



Vêtements chauds et couvertures de survie



Groupe électrogène pour vous éclairer, utiliser des appareils électriques

⚠️ Aérer le local où il se situe pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

ASSURANCE PRÉVENTION

Les assureurs se mobilisent

WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021 en partenariat avec



TÉLÉPHONE PORTABLE : LE COUTEAU-SUISSE DE L'URGENCE



Accéder facilement aux informations utiles (kit d'urgence, documents numérisés, numéros d'urgence programmés...)



Suivre l'évolution de la situation via la radio et les réseaux sociaux dédiés



Vous signaler via sa lampe de poche



Ne pas oublier de garder de garder chargée une batterie externe





RISQUES NATURELS Que faire en cas d'inondation ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES de l'inondation

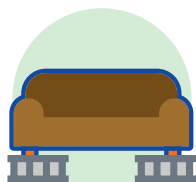
Avant la crise



Numérisez vos papiers importants et sauvegardez-les dans un espace de stockage en ligne.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, c'est l'école qui s'occupe d'eux dans le cadre d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (en cas d'inondation rapide).



Surélevez tous les équipements et biens sensibles. Anticipez bien le temps nécessaire pour cette étape sans vous mettre en danger.



Coupez votre compteur électrique et votre compteur à gaz. Vérifiez que le bouchon de votre citerne de fuel est bien fermé.



Si vous n'avez pas d'endroit où vous mettre à l'abri, évacuez rapidement les lieux.



Fermez les portes, les fenêtres, les soupiraux et les aérations.



Installez les sacs de sable ou les batardeaux prévus pour empêcher l'eau d'entrer.



Pensez à vos voisins et vérifiez que les personnes âgées ou handicapées ont pris leurs dispositions.

ASSURANCE
PRÉVENTION

Les assureurs se mobilisent



POUR NE RIEN OUBLIER,
APPUYEZ-VOUS SUR VOTRE
PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ

WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021
en partenariat avec





RISQUES NATURELS

Que faire en cas d'inondation ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES de l'inondation

Pendant la crise

1 Dirigez-vous dans la zone refuge ou dans les étages.

2 Ne pas se déplacer sauf demande des autorités.

3 Fermez la porte, sauf cas particulier.

4 N'allez pas chercher votre voiture dans le garage ou le parking souterrain.

5 N'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.

6 Ne téléphonez pas inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours.



Si les accès sont coupés, ne franchissez jamais un barrage ou une rivière même si elle paraît peu profonde. La plupart des victimes des inondations meurent noyées, souvent dans leurs voitures.

LIMITES DE DÉPLACEMENT DES PERSONNES DEBOUT LORS D'UNE CRUE DE PLAINE

Source : PPRI du Rhône, 2019

Vitesse du courant >	FAIBLE 0,25 m/s		MOYENNE 0,75 m/s	FORTE 1,25 m/s
	Enfant	Adulte		
10 CM				
25 CM				
50 CM				
1 M				

ASSURANCE PRÉVENTION

Les assureurs se mobilisent



Contactez rapidement votre assureur et ses services d'assistance éventuels selon votre garantie.



Pour tout savoir sur l'indemnisation suite à une inondation, consultez le site de la Fédération française de l'Assurance.

WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021
en partenariat avec



ffa-assurance.fr/infos-assures/inondations-indemnisation-des-dommages-en-cas-de-catastrophe-naturelle

